

ULTIMATUM SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Chaque jour, la population de la Polynésie française s'appauvrit de plus en plus. Un très grand nombre d'entreprises et leurs salariés sont dans une situation financière de plus en plus précaire sans qu'aucune perspective de reprise ne soit en vue.

La classe politique est très largement responsable de cette situation.

Nous n'acceptons pas que la période d'incertitude perdure.

Nous exigeons des représentants et du gouvernement, de quelque bord qu'il soit :

- De trouver sous 15 jours les financements au budget 2011, y compris celui de la Protection sociale généralisée,
- De proposer sous deux mois un projet de société capable de redresser durablement notre économie.

Il ne s'agit plus de vous laisser faire ce que vous voulez mais de vous dire ce que nous voulons.

A défaut de prendre en compte nos exigences dans ces délais, l'ensemble des signataires empêchera le fonctionnement des institutions par tout moyen à sa disposition jusqu'à obtenir des solutions à leurs revendications légitimes pour sauver notre pays.

Fait à Papeete, le 30 mars 2011

Pour la Confédération Générale des PME de Polynésie française,

M. Christophe PLEE,

Pour la Chambre syndicale des métiers du génie civil et des travaux publics,

M. Daniel PALACZ,

Pour le Conseil des Entreprises de Polynésie française,

Mandaté par ses organisations adhérentes :

M. Luc TAPETA-SERVONNAT,

Pour CSTP-FO,

M. Angelo FREBAULT,

Pour A TIA I MUA,

M. Tu YAN

Pour CSIP,

M. Cyril LEGAYIC

Pour OTAHI,

Mme Lucie TIFFENAT

Pour O OE TO OE RIMA,

M. Ronald TEROROTUA

Organisations patronales adhérentes à la CGPME

Pour le Syndicat des garderies d'enfants réunis

Pour la Chambre syndicale des fleuristes de Polynésie française

Pour le Syndicat des applicateurs phytosanitaires en Polynésie française

Pour le Syndicat des bars dancings

Pour le Syndicat des restaurants, restaurants-bars et snack-bars

Pour le Syndicat des gérants de stations-service

Pour le Syndicat polynésien des entreprises et prestataires de services

Pour l'Union polynésienne de l'hôtellerie

Pour la Fédération de l'hôtellerie indépendante de Polynésie

Pour le Syndicat des producteurs audiovisuels de Polynésie française

Pour les Hôtels de famille de Tahiti et des îles

Organisations patronales adhérentes au CEPF

**Le Président de l'Association des
Transporteurs Aériens (ATAL)**

M. Marcel GALENON

**Le Président de l'Association
Tahitienne des Professionnels de
l'Audiovisuel (ATPA)**

M. Jacques NAVARRO ROVIRA

**La présidente de la Chambre Syndicale
des Commissionnaires en Douane**

Mme Titaina BOURNE

**Le Président de la Chambre
Syndicale des du BTP (CSEBTP)**

M. Pascal DELANNOY

**Le Président du comité de Polynésie
française de l'Agence Française des
Banques (AFB)**

M. Patrice TEPELIAN

**Les Co-présidents du Conseil des
Professionnels de l'Hôtellerie (CPH)**

M. Jean-Marc MOCELLIN
M. Nicolas GAUTIER
M. Marc REISSINGER

**Le Président de la Fédération
Générale du Commerce
(FGC)**

M. Jacques BILLON-TYRARD

**Le Président de l'Organisation
Professionnelle du Conseil, de
l'Intérim et de la Formation (OPCIF)**

M. Laurent DEVEMY

**Le Président du Syndicat des
Employeurs du Secteur de l'Assurance
(SESA)**

M. Jean-Baptiste DESPREZ

**Le Président du Syndicat des
Industriels de Polynésie française
(SIPOF)**

M. Stéphane PEREZ

**Le Président du Syndicat
Professionnel des Concessionnaires
Automobiles (SPCA)**

M. Narii FAUGERAT

**La Présidente du Syndicat des Agences
Maritimes au long cours (SYNAGMAR)**

Mme Maeva SIU

**Le Président du Syndicat des
activités nautiques**

TAIMOANA

M. Gérard SIU

**Le Président de l'Union Patronale de
Polynésie française (UPPF)**

M. Alain LE BRIS